



مكتبة العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
F.V.I.I.I.I.I I H.C.G.G.J.J.I I H.Z.O.K.L.J.I I A I.A.L.C.O.J.J.I I A I.H.E.S.I.
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales



مركز الدراسات
و البحوث الإنسانية
والاجتماعية و جدة
CERHSO



المدرسة الوطنية للتجارة و التسيير
E.N.C.G. O.U.J.D.A
École Nationale de Commerce et de Gestion

Appel à communications

Le Centre d'Études et de Recherches Humaines et Sociales. Oujda

L'Unité des Études Économiques

Organisent un colloque sous le thème

**« L'intelligence artificielle et
transformation des organisations »**

Le samedi 10 mai 2025 au CERHSO (Manar Al MAARIFA)

Préambule

L'Intelligence Artificielle (IA) est en train de redéfinir les paradigmes organisationnels dans le monde entier. Véritable moteur de la quatrième révolution industrielle, elle promet d'optimiser les processus, de renforcer la compétitivité et de transformer les modes de travail dans les entreprises privées et les organisations publiques. L'IA gagne, ainsi, en importance à l'échelle mondiale son marché devrait atteindre 90 milliards de dollars en 2025, et elle est déjà intégrée à de nombreux produits et services, des fonctionnalités de recherche et de traduction en ligne aux prévisions de circulation en temps réel en passant par les voitures autonomes.

L'IA a le potentiel de transformer et d'optimiser de nombreux processus d'entreprise, offrant des avantages significatifs en termes de performance, d'efficacité et de prise de décision. Cela représente une véritable révolution dans de nombreux secteurs : L'agriculture, la banque, l'assurance, l'industrie automobile, les télécoms, l'auto-entrepreneuriat mais aussi l'administration électronique.

Or, si l'IA a fait l'objet d'une médiatisation et d'une attention sans précédent et suscite beaucoup de promesses, elle suscite aussi des craintes dont notamment le remplacement de l'humain par la machine ou le respect de l'éthique.

Toutefois, face à cette balance avantages/contraintes de l'IA, les organisations sont interpellées à répondre à la question fondamentale suivante : Comment peuvent-elles tirer parti de l'IA tout en naviguant dans les défis qu'elle engendre ? Ceux-ci incluent, entre autres, la gestion des données, la sécurité et la confidentialité, les disparités d'accès technologique, ainsi que les impacts sur l'emploi et la structure organisationnelle. À cet égard, la transformation organisationnelle n'est pas seulement une réponse aux avancées technologiques, mais aussi une condition essentielle pour maximiser les bénéfices de l'IA.

Dans ce contexte, le Maroc ambitionne de mettre en place un écosystème dédié à l'IA. En fait, le Royaume est l'un des premiers pays à mettre en œuvre les recommandations de l'Organisation concernant l'éthique de l'intelligence artificielle, adoptées lors de la 41^e session de la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2021 à Paris. Cette dynamique s'inscrit également dans les discussions récentes du 2^e Forum mondial sur l'éthique de l'intelligence artificielle, tenu en février 2024 en Slovénie, sous le thème « Transformer la gouvernance de l'IA ».

Cet événement, organisé sous le patronage de l'UNESCO, a permis d'explorer les meilleures pratiques en matière de gouvernance éthique et de renforcer la collaboration internationale autour des défis et opportunités liés à l'IA. Également, les départements des ministères de l'Éducation Nationale , de

la Formation Professionnelle, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation, en partenariat avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, ainsi que le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), avait lancé un appel à projets de recherche sur l'intelligence artificielle. Un budget de 50 millions de dirhams a été alloué à ce projet qui vise à adapter l'IA au contexte marocain.

Ce colloque se propose de réunir des chercheurs, des décideurs politiques, des experts en management et des praticiens pour débattre de l'impact de l'intelligence artificielle sur les modèles organisationnels. L'objectif est d'explorer comment les entreprises, les institutions publiques et la société dans son ensemble peuvent relever les défis et tirer parti des opportunités qu'offre cette révolution technologique.

Pour aborder cette thématique, les communications peuvent concerner l'un des axes suivants

AXES (NON EXHAUSTIFS) :

- L'IA levier d'innovation et de création de valeur dans les organisations.
- Les opportunités et défis de l'IA pour les entreprises marocaines.
- L'intelligence artificielle et la transformation digitale : applications dans l'industrie 4.0
- Impact de l'IA sur l'organisation du travail et les compétences professionnelles.
- Les défis éthiques et de gouvernance dans l'utilisation des systèmes d'IA.
- L'IA dans les processus décisionnels et la planification stratégique des entreprises.
- Les partenariats public-privé pour le développement de solutions basées sur l'IA.
- La confidentialité, la sécurité des données et les enjeux de durabilité liés à l'IA.
- L'IA et la gestion des talents : implications pour le management et le leadership.
- Le rôle de l'IA dans la gestion de crise et le changement organisationnel.
- L'IA dans les systèmes éducatifs et la formation continue.
- L'inclusion et les inégalités d'accès aux technologies d'IA : Enjeux et solutions.
- L'IA au service de la performance des chaînes de valeur.
- L'IA et l'attractivité territoriale : Un atout pour le développement régional.
- Le financement et le capital-investissement dans les startups spécialisées en IA.
- L'IA et les métiers d'avenir.
- Les réglementations liées à l'IA.
- L'écosystème de l'IA.
- La cybersécurité et l'IA.

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

- **ABAKOUY Mostafa**, École Nationale de Commerce et de Gestion-Tanger.
- **AFTISS Ahmed**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Fès .
- **ALLOUCH Faissal**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Fès.
- **BAHI Hicham**, Université Mohammed VI Polytechnique-Ben Guerir.
- **BENAINI Naoual**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **BENTAHAR Abdelrhani**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **CHADLI Nadia**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **CHOUAY Ghizlane**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **ECHATTAHI Hicham**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Kelaa des Sraghna.
- **ED-DAOU Mohammed**, Faculté Polydisciplinaire- Errachidia.
- **EL ARABI Abderahman**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **EL ATTAR Abdelilah**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **EL KAROUNI Ilyess** Université Paris 8 & Neoma Business- France.
- **EL MOIFEK Abbouh**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Agadir.
- **ERRYAHI Amina**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Oujda.
- **FIKRI Khalid**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **HAFIANE Mohammed Amine**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Oujda.
- **HASSANI Kamal**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **HIRI Abderrazak**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Fès.
- **JABRI Abdelkarim**, École Nationale de Commerce et de Gestion- Oujda.
- **KISSAMI Rabah**, École Nationale de Commerce et de Gestion-Oujda.
- **LAHMOUCHI Mohamed**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales ; Mohammédia.
- **MAFAMAN Driss**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Rabat.
- **MOKHTARI Abbas**, Faculté Pluridisciplinaire- Nador.
- **MRABET Najib**, École Supérieure de Technologie-Oujda.
- **OUARRAOUI Bouchra**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **RACHDI Adil**, École Nationale de Commerce et de Gestion-Oujda.
- **RAJAA Mohammed**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Tétouan.
- **SABER Hicham**, Coordonnateur de l'Unité des Études Économiques, Centre d'Études et de Recherches Humaines et Sociales – Oujda.
- **SETTA Bouchera**, École Nationale des Sciences Appliquées - Oujda.
- **YOUSFI Abdellah**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales – Souissi-Rabat.
- **ZENASNI Mourad**, École Nationale de Commerce et de Gestion- Oujda.
- **ZOUIRI Hassan**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Rabat.

COORDONNATEURS :

- **ZENASNI Mourad**, École Nationale de Commerce et de Gestion- Oujda.
- **BELHASSANI Meryem**, Membre de l'Unité des Études Économiques, Centre d'Études et de Recherches Humaines et Sociales – Oujda.

COMITÉ D'ORGANISATION :

- **BENAINI Naoual**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **HASSANI Kamal**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Oujda ; Maroc.
- **BENTAHAR Abdelrhani**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **CHADLI Nadia**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **CHOUAY Ghizlane**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **EL ARABI Abderahman**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **EL ATTAR Abdelilah**, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales - Oujda.
- **BELHASSANI Meryem** Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Oujda.
- **ERRYAHI Amina**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Oujda.
- **HAFIANE Mohammed Amine**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Oujda.
- **JABRI Abdelkarim**, École Nationale de Commerce et de Gestion- Oujda.
- **KISSAMI Rabah**, École Nationale de Commerce et de Gestion-Oujda.
- **RACHDI Adil**, École Nationale de Commerce et de Gestion-Oujda.
- **SABER Hicham**, Coordonnateur de l'Unité des Études Économiques, CERHSO – Oujda
- **ZENASNI Mourad**, École Nationale de Commerce et de Gestion- Oujda.
- **ZOHEIR Ahmed**, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Oujda.

PRINCIPALES ÉCHÉANCES :

15 février 2025	Date limite de dépôt de résumé des propositions de communication
17 février 2025	Notification aux auteurs des communications retenues
20 avril 2025	Remise de la version finale de la communication
26 avril 2025	Notification aux auteurs des communications retenues
10 mai 2025	Date de tenue de l'activité scientifique

MODALITÉS DE SOUMISSION :

Les auteurs doivent soumettre leurs communications en respectant les exigences suivantes

- Document sous forme Fichier Word ;
- La première page de chaque article doit contenir le titre de la communication, les coordonnées des auteurs (nom, affiliation, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone et fax) ;
- La deuxième page doit comporter un résumé (en français et en anglais/arabe, Maximum 10 lignes), ainsi qu'une liste de mots clés (Maximum 6 mots) ;
- Nombre de mots de l'article ne doit pas dépasser 7000 mots ;
- Ecriture avec Times New Roman en français et en traditional Arabic en arabe ;
- Taille de police 12 en français et 14 en arabe ;
- Interligne simple ;
- Les notes sont présentées par ordre numérique, placées en bas de page et signalées par des chiffres en surélevés (sans parenthèses) ;
- Les références bibliographiques doivent être classées par ordre alphabétique, chaque référence doit avoir été citée dans le texte. Ces références bibliographiques doivent se présenter comme suit :

Livre	NOM P. (année). <i>Titre : compléments au titre</i> . Lieu : Éditeur.
Articles de revues	Nom, A. (année), « Titre de l'article », Nom de la revue, vol. 24, n° 2, p. XX-XX.
Articles publiés dans les actes de congrès	Nom, A., Nom, B. (année), « Titre de l'article », Actes du XXe colloque de XXX, Ville, Pays, p. XXXX.
Chapitres ou articles publiés dans des livres	Nom, A., Nom, B. (année), « Titre du chapitre ou de l'article », dans Nom, C. (dir.), Titre du livre, Éditeur, chap. 14, p. XX-XX.
Documents électroniques	Auteur (année), « Titre du document », http://adresse complète (consulté le jour/mois/année).

FORMULAIRE DE CONTRIBUTION

(À remplir obligatoirement)

Nom :
Prénom :
GSM :
E-mail :
Qualité du participant :
Établissement :
Titre de la communication :
Résumé de la communication :

SOUSSION

La communication doit être soumise à l'adresse **e-mail** suivante :

colloqueia2025@gmail.com